

Offre de recrutement Personnel médical

Médecin spécialiste en Psychiatrie affecté au secteur adulte (H/F)

CONTRAT

Praticien contractuel, praticien hospitalier, assistant spécialiste, praticien attaché.

Poste à temps plein.

DESCRIPTIF

Environnement :

Le centre hospitalier de Roanne, proche et facilement accessible depuis Saint-Etienne, Lyon et Clermont-Ferrand, est le 5^{ème} établissement de santé publique (hors CHU) de la région Auvergne-Rhône-Alpes. L'autoroute pour Lyon, St-Etienne et Clermont-Ferrand est à proximité.

L'établissement est implanté sur une communauté urbaine de 100 000 habitants ; il est l'hôpital de référence d'un bassin de 180 000 habitants. Il dispose d'une gamme complète d'offre de prise en charge en MCO, SSR, USLD, HAD, EHPAD et psychiatrie.

Son plateau technique, neuf, intègre notamment une réanimation, une USIC et une unité de soins continus. L'hôpital est siège d'un SAMU/SMUR, et dispose d'une structure d'urgences qui compte plus de 40 000 passages annuels (urgences générales, urgences pédiatriques et gynécologiques).

Le service

Le service de psychiatrie adulte est de construction récente, en face du site MCO du centre hospitalier et regroupe le Centre médico psychologique, le CATTTP, la psychiatrie de liaison, l'équipe mobile de psychiatrie en précarité, l'unité de réhabilitation sociale, l'unité mobile de la psychiatrie du sujet âgé, le centre de thérapie familiale, les 2 hôpitaux de jour et les deux services d'hospitalisation continue.

DESCRIPTION DU POSTE

La psychiatrie adulte regroupe trois services : la psychiatrie intersectorielle et deux secteurs de psychiatrie adulte classiques, avec pour chacun, une unité d'hospitalisation continue de 25 lits, une unité d'hospitalisation de jour de 20 places et un centre de consultations pluridisciplinaires.

L'équipe médicale est constituée de 3 psychiatres par secteur dont le temps se répartit entre les 3 unités (HC, HDJ et CMP).

Le poste est celui d'un praticien exerçant à temps plein, dans l'un des services de la psychiatrie adulte dont le temps de travail se répartit comme suit :

- 0.4 Etp sont consacrés à l'hospitalisation continue
- 0.1 Etp est consacré à l'HDJ
- 0.5 Etp de consultations au CMP

La permanence des soins est organisée sous forme d'astreintes opérationnelles.

Le psychiatre travaille avec une équipe pluridisciplinaire et en interface avec ses collègues psychiatres et somaticiens des autres services, en accord avec le projet médical structuré et original centré sur l'approche groupale psychodynamique.

Les compétences attendues sont :

- Les connaissances en psychiatrie générale. Toutes les orientations théoriques ou formations spécialisées sont acceptées et bienvenues.
- Le travail d'encadrement des équipes pluridisciplinaires.
- Une sensibilité à l'approche psychodynamique groupale et institutionnelle



CONDITIONS

Pour postuler à cette offre vous devez :

- être inscrit au conseil de l'ordre
- être titulaire d'un DES de psychiatrie générale
- savoir travailler en équipe.

PERSONNES À CONTACTER

Les candidatures et C.V. sont à adresser à **Monsieur Jérémie GUERIN**, attaché d'administration en charge des affaires médicales à l'adresse mail suivante : jeremie.guerin@ch-roanne.fr
tél : 04 77 44 33 04.

